

Affiché le

ID: 059-200030633-20200710-2020_76-DE



EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 juillet 2020 - 17h00

Délibération n°2020/76 Date de convocation : 06 juillet 2020 Nombre de conseillers en exercices : 74

L'an deux mille vingt, le 10 juillet 2020 à dix-sept heures, les membres du conseil de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis se sont réunis au Val du Riot de Caudry, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis.

Étaient présents (68 titulaires) :

BASQUIN Alexandre, PORTIER Carole, WAXIN Vincent, MACAREZ Jean-Félix, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, MÉRESSE DELSARTE Virginie, GAVE Nathalie, OLIVIER Jacques. SOUPLY Paul, DUDANT Pierre-Henri, LOIGNON Laurent, LESNE Jacques, MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, LEDUC Brigitte, FORRIERES Daniel, BALÉDENT Matthieu, BRICOUT Frédéric, DOYER Claude, HISBERGUE Antoine. MATON Audrey, POULAIN Bernard, PRUVOT Brigitte, RICHOMME Liliane, THUILLEZ Martine, TRIOUX COURBET Sandrine, GOETGHELUCK Alain, DÉPREZ Marie-Josée, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, PLET Bernard, GERARD Jean-Claude, BONIFACE Patrice, LEFEBVRE Bertrand, BASQUIN Etienne, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu. GRENIER Brigitte, MANESSE Joëlle, MODARELLI Joseph, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, PLATEAU Marc, KEHL Didier, DUBUIS Bernadette. HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, GOURAUD Francis, HAVART Ludovic, VILLAIN Bruno, BLAIRON Daniel, NOIRMAIN Augustine, RICHEZ Jean-Pierre, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice, MAILLY Chantal, MÉLI Jérôme

Membres ayant donné procuration (6):

BERANGER Agnès à BALÉDENT Matthieu, BONIFACE Didier à POULAIN Bernard, COLLIN Denis à THUILLEZ Martine, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie à BRICOUT Frédéric, RIQUET Alain à RICHOMME Liliane, COULON Laurent à RICHEZ Jean-Pierre

Monsieur RICHARD Jérémy est élu secrétaire de séance.

Avesnes-Les-Aubert

Bazuel

Beaumont-en-Cis

Beauvois-en-Cis

Bertry

Béthencourt Bévillers

Boussières-en-Cis

2000010100 017 01

Briastre Busigny

Carnières

Catillon-sur-Sambre

Cattenières

Caudry

Caullery Clary

Dehéries

Élincourt

Estourmel

Fontaine-au-Pire

Haucourt-en-Cis

Honnechy

Inchy La Groise

Le Cateau-Cambrésis

Le Pommereuil

Ligny-en-Cis

Malincourt

Maretz

Maurois

Mazinghien

Montay

Montigny-en-Cis

Neuvilly

Ors Quiévy

Rejet-de-Beaulieu

Reumont Saint-Aubert

Saint-Benin

Saint-Hilaire-Lez-Cambrai

Saint-Souplet-Escaufourt Saint-Vaast-en-Cis

Troisvilles

Villers-Outréaux

Walincourt-Selvigny

Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis Siège et bureaux : Rue Victor Watremez - RD643 ZA du bout des dix neuf - 59157 Beauvois-en-Cis Téléphone : 03 27 75 84 79 - www.caudresis-catesis.fr

Envoyé en préfecture le 16/07/2020

Reçu en préfecture le 16/07/2020

Affiché le



<u>Délibération n°2020/76</u>: Portant désignation des représentants de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C) au Syndicat Inter-Arrondissement de Valorisation et d'Élimination des Déchets (SIAVED)

Le SIAVED est un syndicat mixte fermé à la carte qui collecte, traite et valorise les déchets de ses trois intercommunalités adhérentes : la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut (CAPH), la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent et la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis.

Depuis 2016, la CAPH et la CA2C ont transféré la compétence « Collecte des Déchets Ménagers et Assimilés » au SIAVED. Cette étape importante permet au SIAVED d'intervenir sur l'ensemble du cycle de vie des déchets, de leur collecte jusqu'à leur traitement final, tout en donnant priorité à leur valorisation.

Conformément à l'article L5711-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT), les syndicats mixtes constitués exclusivement de communes et d'établissements publics de coopération intercommunale et ceux composés uniquement d'établissements publics de coopération intercommunale sont soumis aux dispositions des chapitres ler et II du titre ler du livre II de la cinquième partie législative du code général des collectivités territoriales.

Pour l'élection des délégués des établissements publics de coopération intercommunale avec ou sans fiscalité propre au comité du syndicat mixte, le choix de l'organe délibérant peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre.

Conformément aux statuts du SIAVED, la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis dispose de :

- Sept représentants titulaires ;
- Sept représentants suppléants.

Vu le code général des collectivités territoriales, dont l'article L5711-1,

Vu les statuts du Syndicat Inter-Arrondissement de Valorisation et d'Élimination des Déchets (SIAVED),

Après en avoir délibéré le conseil communautaire décide :

- De désigner les sept représentants titulaires de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis au SIAVED comme suit :
 - 1. MARECHALLE Didier
 - 2. BLAIRON Daniel
 - 3. PLATEAU Marc
 - DEPREZ Marie-José
 - 5. GOETGHELUCK Alain
 - 6. HENNEQUART Michel
 - 7. KEHL Didier

Envoyé en préfecture le 16/07/2020

Reçu en préfecture le 16/07/2020

Affiché le

SLO

ID: 059-200030633-20200710-2020_76-DE

- De désigner les sept représentants suppléants de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis au SIAVED comme suit :
 - 1. PAQUET Pascal
 - 2. OLIVIER Jacques
 - 3. SIMEON Serge
 - 4. LEFEBVRE Bertrand
 - 5. RICHARD Jérémy
 - 6. RIBES Laurence
 - 7. DUBUIS Bernadette

ADOPTEE A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture Le 13 juillet 2020 et de la publication le 13 juillet 2020

Vu,

Pour expédition conforme Beauvois-en-Cis, le 13 juillet 2020

Le Président,

Maire de Le-Cateau-Cambrésis,

Serge SIMÉON